

Union démocratique du centre (UDC)

Rapport annuel

2006

Table des matières

Seite

PRÉAMBULE	5
I. BILAN DES RÉSULTATS	6
1. Rétrospective de l'année 2006	6
2. Femmes UDC Suisse	17
3. Interventions parlementaires du groupe UDC.....	17
4. Réponses de l'UDC aux procédures de consultation.....	17
5. Documents de fond de l'UDC	19
6. Communiqués, services de presse, journal du parti, conférences de presse	20
7. Internet	21
II. ORGANES DU PARTI	23
1. Assemblée des délégués.....	23
2. Comité central	25
3. Comité directeur	29
4. Bureau du Comité directeur.....	30
5. Secrétariat général	30
6. Groupe de l'Assemblée fédérale.....	32
III. VOTATIONS POPULAIRES FÉDÉRALES.....	35
IV. REPRÉSENTATION DE L'UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX.....	37
V. LES SECTIONS CANTONALES UDC EN LIGNE	38

PRÉAMBULE



Pendant plus de vingt ans l'UDC s'est engagée contre les abus dans le droit d'asile et pour une immigration contrôlée. Elle a subi de nombreuses critiques et attaques durant les décennies qui ont suivi l'intervention parlementaire de l'ancien conseiller national UDC bernois Walter Hofer. Diverses initiatives populaires, pétitions, interventions parlementaires ainsi que des campagnes de votations visaient la politique d'asile et des étrangers. Souvent l'UDC a perdu, parfois elle a gagné, mais en décembre 2003 ce fut le tournant: l'UDC conquérant deux sièges au Conseil fédéral, les choses ont commencé à changer au gouvernement de la Suisse. C'est aujourd'hui une certitude: l'engagement ferme et opiniâtre de l'UDC a porté des fruits. Le 24 septembre 2006, une claire majorité de citoyennes et de citoyens ont voté pour la loi révisée sur l'asile et la nouvelle loi sur les étrangers. Grâce à la politique de l'UDC, le nombre de requérants d'asile a fortement baissé – et avec lui les charges de l'Etat. L'UDC a tenu sa promesse: en politique d'asile, la Suisse a fait un pas en avant.

Une fois de plus, la base UDC a récolté des signatures l'année dernière. D'avril à juillet, les sections et élus ont récolté des signatures pour le référendum contre le "milliard pour l'est" (contribution de cohésion à l'UE) – avec un beau résultat puisque plus de 70 000 signatures ont été réunies. La récolte a eu tant de succès que l'UDC a même encore eu le temps de voler au secours l'Union suisse des arts et métiers: le référendum de l'USAM contre les allocations familiales fédérales s'enlisait jusqu'à ce que l'UDC apporte quasiment en dernière minute 20 000 signatures supplémentaires. Ainsi, les deux référendums ont pu être déposés en juillet. Le bon déroulement de ces opérations témoigne de l'engagement et de la motivation de la base UDC. Malheureusement, il n'y a pas eu de récompense à la clef: les citoyennes et citoyens ont accepté les deux projets de lois.

Les résultats des élections cantonales 2006 ont été en majorité positifs pour notre parti: l'UDC a progressé, parfois massivement, dans les cantons de Nidwald (+7,1%), Glaris (+5,2) et Fribourg (+ 4,2%) et se profile comme le leader du camp bourgeois. Une avancée légère a été réalisée dans le canton d'Obwald (+0,4%), mais une erreur regrettable (dépassement du délai de dépôt de la liste à Giswil) a conduit à la perte d'un siège. Un exemple qui indique une fois de plus l'importance des détails dans le travail politique. Nous devons nous en souvenir en cette année électorale 2007. Dans le canton de Berne, en revanche, l'UDC a reculé (-4,4%), le nouveau système électoral et divers autres facteurs ayant eu des effets négatifs pour l'UDC. Dans les cantons de Zoug et des Grisons où des élections selon le système majoritaire ont eu lieu dans quelques circonscriptions (si bien qu'on ne dispose pas de parts électorales en pourcentage), l'UDC a perdu à chaque fois un siège au parlement cantonal.

Fort de ces résultats, il faut admettre que notre parti a toujours un important potentiel et que l'objectif fixé pour les élections fédérales 2007, à savoir gagner 100 000 électeurs de plus, est à notre portée. Mais il exige un travail dur et inlassable de la part des sections et des élus. Retrouvons nos manches!

Gregor A. Rutz
Secrétaire général

I. BILAN DES RÉSULTATS

1. Rétrospective de l'année 2006

JANVIER

Comme de coutume le premier jour ouvrable de la nouvelle année, soit le 3 janvier 2006, l'UDC convoque les journalistes parlementaires à une conférence de presse. Devant un public nombreux, **l'UDC fait une analyse de l'année politique qui débute**. Dans l'intérêt des générations à venir, l'UDC se battra de toutes ses forces pour une politique financière économe et l'assainissement des œuvres sociales. L'AVS, l'AI, l'assurance-maladie (LAMal), mais aussi l'assurance-chômage (AC) exigent en effet une action urgente.

Le 13 janvier, l'UDC présente son document stratégique sur la formation intitulé **"Pour une formation axée sur les performances et une recherche orientée vers l'utilité pratique"**. Pauvre en matières premières, la Suisse est néanmoins performante au niveau économique grâce à un travail réglementé et qualifié, à des produits novateurs, à un standard de qualité élevé et à une monnaie stable. La formation, la recherche et le savoir-faire qui en résulte sont à la base de ce succès. Cependant, la concurrence internationale exige une concentration des forces et un investissement plus sélectif dans la formation et la recherche afin que la Suisse reste forte et compétitive.



FÉVRIER

Une **assemblée des délégués** a lieu le 4 février au centre de sport et de loisirs Rex à Stans. Les débats portent notamment sur les principes économiques de l'UDC. Par 326 voix contre 2, les délégués soutiennent les revendications du document stratégique "**Swisscom: oui à une entreprise compétitive, non à un gros risque financier pour l'Etat**". Avec des applaudissements nourris les délégués prennent congé de leur vice-président, le **conseiller national Jean Fattebert** (VD), qui quitte cette fonction. Son successeur est élu à l'unanimité en la personne du **conseiller national Yvan Perrin** (NE).

Samedi 25 février a lieu à la caserne de Liestal la **6^e Coupe nationale UDC de yass**.

MARS

Session parlementaire de printemps (du 6 mars au 24 mars 2006)

L'UDC présente aux élections des juges un candidat pour le TFA et un pour un poste auxiliaire au le TF. Hansjörg Seiler a été nommé pour le poste principal et il est élu sans problème. Pius Huber a été retenu au premier tour des nominations internes pour le poste auxiliaire au TF, mais il retire sa candidature lorsque la presse dominicale publie des informations négatives sur lui. Le groupe nomme finalement la deuxième personne retenue lors du choix interne, à savoir Georges Greiner.

Au niveau politique, cette session est surtout marquée par le programme d'armement qui prévoit notamment l'achat de deux avions de transport servant presque exclusivement aux engagements à l'étranger de l'armée suisse. Le groupe UDC refuse ce projet. Le conseiller fédéral Samuel Schmid refusant cependant de retirer les deux avions de transport de son programme d'armement, le groupe UDC n'a d'autre choix que de s'opposer à la totalité du programme. Ce qui devait arriver est arrivé: le programme d'armement échoue au Conseil national. Et les médias de constater que l'UDC est un acteur incontournable de la politique suisse de sécurité.

Le 2 mars l'UDC tient conférence de presse pour demander une **6^e révision de l'AI**. Les problèmes de l'assurance-invalidité (AI) échappent depuis la fin des années quatre-vingt au contrôle des autorités. L'Etat a déjà injecté 18 milliards de francs supplémentaires dans cette assurance qui cumule pourtant les dettes pour atteindre aujourd'hui un découvert de 8 milliards de francs. L'AI dépense plus d'argent qu'elle en encaisse ou, en d'autres termes, il y a trop de rentiers AI. C'est grâce à la pression de l'UDC que l'on parle aujourd'hui ouvertement des abus dans l'AI et de l'invalidité simulée. Il s'agit maintenant de faire accepter rapidement la 5^e révision de l'AI au Parlement et de lancer la 6^e révision pour permettre enfin à l'AI d'équilibrer ses comptes.

Le 20 mars l'UDC présente à une conférence de presse fort bien fréquentée son document de fond intitulé "**Nos règles sont valables pour tous**". Cela fait 25 ans que l'UDC se bat pour une attitude plus ferme face aux abus dans le droit d'asile et pour une politique plus restrictive à l'égard des étrangers. Quelques succès ont été engrangés lors des votations populaires sur la pratique de naturalisation et les abus dans le droit d'asile. Malheureusement, la proportion d'étrangers en Suisse ne cesse de croître et avec elle les problèmes culturels et religieux (intégration insuffisante, refus de s'adapter, différences culturelles, tensions religieuses). Aujourd'hui plus d'un habitant sur cinq de la Suisse est étranger. La criminalité parmi les étrangers augmente tout comme la violence juvénile. L'immigration dans le système social suisse (AI, AC, assistance sociale, caisses-maladie) accroît les charges de l'Etat et des communes. La forte proportion d'étrangers dans les écoles et l'augmentation du nombre d'enfants provenant de cultures très éloignées de la nôtre affectent la qualité de notre système scolaire autrefois considéré comme excellent. Il est grand temps d'imposer à nouveau des principes suisses.

Le 24 mars un comité UDC lance un **référendum contre la loi sur l'aide aux pays de l'est (milliard pour la cohésion)** en critiquant notamment les bases légales imprécises de ces versements à l'UE. L'UDC accepte les accords bilatéraux conclus avec l'UE et les décisions populaires qui en ont découlé, mais elle refuse de donner un chèque en blanc à la Confédération pour offrir des contributions à l'UE si celles-ci ne sont pas clairement compensées dans le budget fédéral.

AVRIL

Samedi 8 avril a lieu dans la halle polyvalente Lust de Maienfeld une **assemblée des délégués**. Principaux points à l'ordre du jour: l'adoption des mots d'ordre concernant la **loi sur l'asile**, la **loi sur les étrangers** et l'initiative COSA de la gauche. Par 400 voix sans opposition les délégués approuvent la révision de la loi sur l'asile et la nouvelle loi sur les étrangers. En revanche, **l'initiative COSA** a été enlevée de l'ordre du jour sur proposition du Comité central.

L'initiative COSA concerne les futurs bénéfices de la Banque nationale suisse. Elle exige qu'un milliard de francs soit prélevé sur ces bénéfices en faveur des cantons alors que le reste reviendrait au fonds de l'AVS. L'UDC est en principe critique à l'égard de l'initiative COSA qui met en cause l'indépendance et la marge de manœuvre de la Banque nationale et la faculté de la Suisse de mener une politique monétaire performante et indépendante. Le peuple devra se prononcer en septembre si bien que les délégués devaient initialement adopter leur recommandation de vote aujourd'hui. Malheureusement, le contexte politique a changé depuis quelques jours. Il semble que les partis du centre, le PDC et le PRD, aient l'intention, contrairement à une entente antérieure, d'utiliser la part de la Confédération aux réserves d'or excédentaire de la BNS pour assainir l'AI. Initialement, les partis bourgeois s'étaient pourtant mis d'accord sur le principe que l'AI ne doit pas dépenser plus d'argent qu'elle en encaisse. S'il en va selon les partis du centre, les sept milliards de francs provenant des réserves d'or serviront à couvrir les dettes de l'AI. Non seulement le PRD et le PDC ne tiennent pas leur parole donnée, mais en plus ces deux partis admettent ainsi que cette fortune du peuple soit utilisée pour financer des abus et des invalides simulateurs.

Il y donc lieu de s'interroger sur le bien-fondé de l'alliance bourgeoise contre l'initiative COSA. **Avant de recommander le rejet de cette initiative, l'UDC exige l'assurance des partis du centre que l'AI sera complètement assainie avant que ses dettes soient remboursées.** Le produit des réserves d'or et éventuellement d'autres produits de la Banque nationale doivent donc être affectés au fonds AVS. Avant de se prononcer définitivement sur l'initiative COSA, l'UDC va prendre contact encore une fois avec les responsables des autres partis bourgeois, les milieux économiques et la Banque nationale. L'adoption du mot d'ordre est donc renvoyée à une date ultérieure.

Le 10 avril l'UDC présente aux médias et au public son **document stratégique** de 50 pages intitulé "**Cession de la participation majoritaire de la Confédération dans Swisscom**". La liberté d'entreprise de Swisscom est aujourd'hui fortement restreinte par le champ de tension des conflits d'intérêts dans lequel se trouve cette société. De plus, la Confédération, en tant qu'actionnaire majoritaire, et, partant, les contribuables suisses courent de grands risques au niveau de la responsabilité. Les changements intervenant sur ce marché exigent une action rapide. L'UDC a analysé Swisscom et examiné toutes les possibilités d'aménager à l'avenir les rapports entre la Confédération et cette entreprise. Elle a également examiné des procédures de remboursement au peuple de la part que la Confédération détient dans Swisscom. Les résultats de cette réflexion figurent dans ce document de fond.

MAI

Session spéciale (du 8 au 11 mai 2006)

Débordé par plus de mille interventions parlementaires pendantes, le Conseil national doit tenir une session spéciale de quatre jours au mois de mai. L'objectif de rattraper le retard n'est atteint que partiellement. Point fort de cette session spéciale: le Conseil national examine l'initiative socialiste pour une caisse-maladie unique et rejette très nettement ce projet. Les députés discutent également de la cession de la participation majoritaire de la Confédération dans Swisscom. Le groupe UDC s'engage clairement en faveur de la privatisation de cette société, conformément au document stratégique détaillé que le parti a publié avant la session. Une majorité de gauche, grâce au ralliement du PDC, empêche même l'entrée en matière sur ce projet.

Le 24 mai on apprend que l'adhésion de la Suisse à **l'accord de Schengen** sera plus chère que ce qu'avait promis le Conseil fédéral. Deux jours plus tard, l'UDC invite à une conférence de presse. La Suisse devra en effet apporter une contribution notable aux 3,3 milliards de francs que l'Union européenne entend dépenser pour assurer ses frontières extérieures. Ces révélations permettent de penser que les commissions de politique extérieure du Parlement et la population ont été sciemment mal informées avant la votation sur Schengen. S'il s'avère que le Conseil fédéral avait effectivement connaissance des coûts supplémentaires résultant de la protection des frontières extérieures de l'espace Schengen, **la votation populaire devra être répétée.**

L'UDC dépose deux interventions au Parlement et demande des réponses sur toutes les questions suscitées par cette votation manifestement manipulée sur l'accord de Schengen ainsi que sur le milliard pour la cohésion. Elle annonce le dépôt durant la session à venir d'une **initiative parlementaire visant à garantir les droits populaires**.

Le 21 mai, le peuple suisse vote sur les **nouvelles dispositions constitutionnelles concernant la formation**. Il s'agit de la création d'un "espace de formation unique en Suisse". L'objectif principal de cette réforme est d'obliger la Confédération et les cantons à collaborer dans tout le domaine de la formation et à coordonner leurs politiques de l'école primaire jusqu'aux universités. La reconnaissance des diplômes doit être harmonisée au niveau national. **L'UDC recommande de soutenir le projet**. Finalement, 85,6% des votants approuvent cette révision, mais la participation n'est que de 27,3%, ce qui semble être un record d'abstentionnisme.

JUIN

Session d'été (du 6 au 23 juin 2006)

La session commence avec l'enterrement du projet de privatisation de Swisscom. Une majorité du Parlement emmenée par la gauche et le PDC préfère laisser Swisscom sous le toit de la Confédération en prenant le risque d'une débâcle de type Swissair. Les débats concernant la 5^e révision de l'AI et le droit de recours des associations prennent un cours plus positif du point de vue de l'UDC. Dans les deux cas, l'UDC peut faire valoir sa position qui implique la lutte contre les abus. Moins satisfaisantes, en revanche, les discussions sur la caisse de pension de la Confédération. L'UDC doit rejeter le projet en votation finale pour empêcher la création d'une caisse séparée des rentiers. Cette modification aurait eu pour effet de maintenir les prestations à un niveau trop élevé et de compromettre l'assainissement de la caisse fédérale de pension Publica.

Les médias rapportent avec enthousiasme de l'élection de la conseillère nationale Doris Leuthard, présidente du PDC, au Conseil fédéral le 14 juin. De toute évidence, la majorité des journalistes accordent plus d'importance à une élection sans choix qu'à des objets aux conséquences lourdes comme la 5^e révision de l'AI, la loi sur le CO₂ ou encore le droit de recours des associations. L'après-midi du 14 juin, le groupe parlementaire UDC fait sa traditionnelle excursion annuelle. La visite de la société RUAG Aerospace est suivie d'une croisière en bateau sur le lac des Quatre-Cantons et d'une marche sur la prairie du Rütli.

Les élections des juges durant la troisième semaine de la session sont moins spectaculaires. L'UDC recommande à l'Assemblée fédérale d'élire Cornelia Cova au Tribunal pénal fédéral de Bellinzzone et Jean-Luc Bächler au Tribunal fédéral administratif. L'UDC tient désormais un siège dans chacun de ces tribunaux.

JUILLET

Le 3 juillet l'UDC informe les médias sur la politique agricole. Les réformes entreprises jusqu'ici par le Conseil fédéral en politique agricole ont raté leurs objectifs. Les revenus des familles paysannes baissent constamment et ne représentent plus que 60% des revenus comparables du reste de la population. Un groupe professionnel entier risque d'être mis à l'écart du développement économique et social de l'ensemble du pays. Avec sa prochaine réforme, soit la Politique agricole 2001 (PA 2011), le Conseil fédéral entendait initialement concrétiser les résultats des négociations menées sous l'égide de **l'OMC**. Ces dernières prenant du retard, il faut saisir cette chance d'apporter quelques corrections indispensables à la politique agricole. C'est ce que demande l'UDC au Conseil fédéral en proposant le renvoi de la révision de la loi sur l'agriculture. L'UDC exige par ailleurs que la Confédération renonce à négocier un **accord de libre échange agricole avec l'UE**.

Le 4 juillet, les présidents des trois partis bourgeois – le conseiller national Ueli Maurer (UDC), le conseiller national Fulvio Pelli (PRD) et le conseiller aux Etats Bruno Frick, président ad intérim du PDC – invitent à une conférence de presse. Les trois partis s'engagent en faveur d'un **oui à la loi révisée sur l'asile** et d'un **oui à la nouvelle loi sur les étrangers**. Le Conseil fédéral, la majorité du Parlement, les partis bourgeois et la plupart des associations soutiennent les deux projets de lois.

Le 12 juillet, un comité de l'UDC dépose plus de 70 000 signatures auprès de la Chancellerie fédérale: **le référendum contre la loi sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est (milliard pour la cohésion) a abouti**. Il appartiendra ainsi au peuple de dire le dernier mot sur ce projet qui vise à offrir des milliards à l'UE alors que la dette de la Confédération ne cesse de s'alourdir. La votation aura lieu en novembre. La récolte des signatures pour le référendum contre la loi sur l'aide aux pays de l'est a eu un tel succès que l'UDC a même pu donner un coup de main décisif à **l'Union suisse des arts et métiers: le référendum de l'USAM contre les allocations familiales fédérales** commençait en effet à s'enliser jusqu'à ce que l'UDC y apporte quasiment en dernière minute 20 000 signatures supplémentaires.

Le 12 juillet, l'UDC présente aux médias son nouveau document stratégique **"Electricité suisse produite dans le pays"**. Avec l'échéance des accords de fourniture d'électricité nucléaire française et la fin de la période d'exploitation des centrales nucléaires suisses de Beznau I et II ainsi que de Mühleberg, la Suisse va au-devant de graves problèmes d'approvisionnement au plus tard vers l'an 2020. En effet, la consommation d'électricité ne cesse d'augmenter en raison de la propagation des nouvelles technologies et de la digitalisation de la société ainsi qu'à la suite de la mobilité croissante des gens. Cette évolution s'accompagne d'une situation mondiale instable ainsi que d'une soif d'énergie croissante de pays en émergence comme la Chine et l'Inde. La Suisse doit donc augmenter sa production électrique propre et réduire sa dépendance de l'étranger. **L'UDC exige une plus grande souveraineté énergétique de la Suisse**.

Le 27 juillet l'UDC lance sa campagne pour les **lois sur l'asile et les étrangers**. Il s'agit d'une double campagne placée sous le même titre de **"Stopper les abus"**. Plus des trois quarts des demandes d'asile émanent de faux réfugiés, donc de personnes qui ne sont absolument pas menacées dans leur pays. 41% des rentes AI sont versées à des étrangers; 41,5% des chômeurs sont des étrangers.

La loi révisée sur l'asile et la nouvelle loi sur les étrangers permettent de stopper les abus sans pour autant toucher à la tradition humanitaire de la Suisse. Bien au contraire, celle-ci est renforcée, car en mettant le holà aux abus on crée de la place pour l'accueil de vrais réfugiés.



AOÛT

Le 15 août l'UDC présente aux médias son **document stratégique "Les dix commandements pour assainir le budget d'Etat"**. La Confédération continue de dépenser plus d'argent qu'elle encaisse. Cela ne peut pas continuer ainsi. L'UDC invite le Conseil fédéral et les autres partis à appliquer ces dix mesures d'ici aux élections de 2007. Points forts de ce programme: l'allègement de la charge fiscale grevant les classes moyennes et réduction des interventions de l'Etat.

Samedi 19 août a lieu à la Waldmannhalle de Baar (ZG) une assemblée des délégués. Il s'agit d'adopter les mots d'ordre en vue des votations sur les **allocations familiales fédérales** et **l'initiative COSA**. Par **426 voix contre 3**, l'UDC recommande le rejet du projet de loi sur les allocations familiales fédérales alors que l'initiative COSA est refusée par **391 voix sans opposition**. L'ancien conseiller national Hanspeter Seiler, qui démissionne de sa fonction de président des Seniors UDC, est remercié par de vifs applaudissements. Son successeur, le conseiller national Theophil Pfister est élu à l'unanimité.

SEPTEMBRE

Session d'automne à Flims (du 18 septembre au 6 octobre 2006)

Cette session parlementaire d'automne est spéciale et sera inoubliable. Il ne s'agit pas seulement des paysages alpins extraordinaires qui entourent les travaux parlementaires déplacés à Flims en raison de la rénovation du Palais fédéral et qui en font un événement unique; la bonne organisation et l'accueil chaleureux impressionnent également tous les participants.

Le Conseil national approuve un allègement fiscal en faveur des familles qui atténue enfin la pénalisation fiscale des couples mariés. La deuxième réforme de l'imposition des sociétés passe également la rampe parlementaire. Elle profite notamment aux PME familiales. Le groupe UDC rejette ladite étape de développement 08/11 de l'armée au Conseil national. Cette réforme aurait dégradé l'armée suisse au niveau d'une organisation de protection et de surveillance intérieures. Les troupes mécanisées auraient été réduites de moitié alors que les capacités pour les engagements à l'étranger auraient doublé.

Le Conseil des Etats doit décider à Flims si, oui ou non, un contreprojet doit être opposé à l'initiative populaire UDC pour la baisse des primes d'assurance-maladie dans l'assurance de base. Malgré l'opposition du chef du département concerné, les conseillers aux Etats font preuve de clairvoyance et décident de développer une solution aux problèmes aigus que connaît le domaine de la santé publique.

Le 15 septembre, l'UDC informe les médias sur la **réforme de l'armée**. Elle demande que cette réforme fasse l'objet d'un **projet de loi soumis au référendum**. Dans les mois à venir, le Parlement débattrait de toute une série d'importants projets militaires: le programme d'armement et les crédits immobiliers militaires, **l'étape de développement 08/11** et le projet de loi sur l'organisation de cours de répétition à l'étranger. A plusieurs reprises, l'UDC a mis en garde contre un affaiblissement sournois de la capacité de défense de l'armée suisse. Il est évident aujourd'hui qu'il n'est plus possible d'assumer la responsabilité de ces réformes précipitées. L'UDC demandera le renvoi de l'étape de développement 08/11 au Conseil fédéral et exigera un projet de loi soumis au référendum afin que cette réforme lourde de conséquences puisse être débattue aussi largement que possible.

Le 24 septembre est jour de votation. Conformément au souhait de l'UDC, l'initiative COSA est rejetée (58,3 % de non). 68,0% des votants approuvent la **nouvelle loi sur les étrangers** et 67,8% **la loi révisée sur l'asile**. La participation est élevée pour les deux objets, soit 48,4%. L'UDC et le conseiller fédéral compétent en la matière, Christoph Blocher, fêtent un grand succès. La preuve est faite que la grande majorité du peuple soutient leur politique des étrangers et d'asile. Quant à la gauche, elle subit une sévère défaite un an avant les élections fédérales.

Le 30 septembre, l'UDC tient une assemblée des délégués extraordinaire au centre Luxory de Granges (SO). Le but de cette réunion est d'adopter le mot d'ordre concernant le référendum de l'UDC contre la **loi sur l'aide aux pays de l'est** (milliard pour la cohésion). L'assemblée recommande **le rejet du projet de loi par 277 voix contre 3**.

OCTOBRE

Le 26 novembre 2006, les Suisses votent sur deux projets qui entraînent des dépenses supplémentaires de plusieurs milliards de francs à charge des contribuables. Une majorité du Conseil fédéral et du Parlement met tout en œuvre pour forcer les milliards pour les pays de l'est et une augmentation des allocations familiales – tout cela à crédit, bien entendu. L'exigence de l'UDC de compenser le milliard pour la cohésion par des économies et de le plafonner dans la loi n'est pas satisfaite. Pour des raisons de politique financière, l'UDC recommande donc aux citoyennes et aux citoyens de voter deux fois non: non aux milliards pour l'est et non à la loi sur les allocations familiales. Le 9 octobre l'UDC lance sa campagne de votation par une conférence de presse à Berne.

Le 17 octobre, l'UDC exige, dans le cadre d'une conférence de presse, que toute **la transparence soit faite sur les aspects financiers des grands projets ferroviaires (NLFA/FTP)**. Le peuple a approuvé la Nouvelle ligne ferroviaire alpine NLFA en 1992. Ce choix populaire a été suivi de nombreuses erreurs politiques et de dépassements des coûts. Vers le milieu des années nonante déjà il s'avérait que jamais la NLFA ne pourrait être exploitée de manière rentable. Mais cela n'a pas empêché les responsables politiques de poursuivre joyeusement sur la voie des dépenses. Le crédit global de 30,5 milliards de francs approuvé par le souverain en 1998 pour les grands projets ferroviaires sera bientôt épuisé alors que ces travaux ne sont pas terminés, beaucoup s'en faut. Face à ce développement, l'UDC invite le DETEC à assumer ses **responsabilités de direction**; elle demande une **nouvelle votation populaire, l'implication de l'UE dans le financement** et un rapport sur la **coordination des politiques des transports suisse et communautaire**.

L'UDC tient son congrès de programme le 21 octobre à Fribourg. Les délégués sont invités à débattre du projet de **plate-forme électorale** placé sous le titre de "**Ma maison – Notre Suisse**". 49 propositions ont été déposées et sont examinées par l'assemblée. A la fin des débats, les délégués approuvent à l'unanimité la plate-forme électorale 2007-2011. C'est aussi à Fribourg que le porte-bonheur de l'UDC pour les élections 2007 est présenté pour la première fois au public. Il s'agit d'un bouc nain âgé de six ans et baptisé Zottel. Depuis le 21 octobre Zottel est visible sur Internet à l'adresse www.udc-zottel.ch. On peut même l'observer en direct grâce à une webcam installée dans son box.



NOVEMBRE

Le 16 novembre l'UDC tient une conférence de presse devant de nombreux journalistes sur le thème "**Oui à la liberté d'opinion – Non à la mise sous tutelle des citoyens**". La norme pénale contre le racisme est de plus en plus souvent abusée par le camp rouge-vert pour étouffer dans l'œuf les discussions sur la politique d'immigration, les abus dans l'asile et dans les assurances sociales, la criminalité étrangère, l'islamisme ou encore l'aide au développement. Tout le peuple est finalement concerné par cette dictature mentale. Il n'est pas acceptable dans un Etat de droit libre et démocratique que l'expression d'opinions déplaisantes pour certains puisse donner lieu à des plaintes pénales (avec de bonnes chances de succès). L'UDC s'engage donc pour la libre expression des opinions et pour **la suppression de l'article pénal contre le racisme** (art. 261bis CPS).

Le 23 novembre l'UDC donne, dans le cadre d'une conférence de presse, sa position sur le budget fédéral 2007 et **l'endettement massif de l'AI**. Malgré la bonne conjoncture, le budget ne prévoit pas de réduction de la dette fédérale. L'UDC n'accepte pas non plus des augmentations des prélèvements sur les salaires ou une hausse de la TVA pour continuer de financer les dysfonctionnements dans l'AI dont le trio socialiste Dreifuss, Piller et Breitenmoser porte l'essentiel de la responsabilité. Il est indispensable de lancer une sixième révision de l'AI.

Le 23 novembre, le peuple approuve de justesse (53,4% de oui) la loi sur l'aide aux pays de l'est. La loi sur les allocations familiales fédérales est également approuvée (68%).

DÉCEMBRE

Session d'hiver (du 4 au 20 décembre 2006)

La session parlementaire d'hiver est surtout marquée par le débat budgétaire pour l'année à venir. Un excédent de recettes de 904 millions de francs est prévu, ce qui est maigre compte tenu de la situation économique extrêmement positive. Une fois de plus, l'UDC est seule à proposer une consolidation du ménage fédéral, car le PDC et le PRD ne sont pas prêts à couper dans les dépenses en une année électorale. Le groupe UDC rejette le budget en votation finale et demande un nouveau programme d'allègement budgétaire 2008 pour prévenir les importants déficits qui s'annoncent d'ores et déjà pour cette année-là.

Diverses manifestations de violence juvénile et de criminalité étrangère incitent l'UDC à déposer un ensemble coordonné d'interventions parlementaires. L'UDC demande notamment la réintroduction de l'expulsion du pays pour des motifs pénaux, l'expulsion des parents d'enfants délinquants, la réduction au niveau de l'aide d'urgence des prestations sociales accordées à des étrangers délinquants ainsi qu'une aggravation des peines pour viol. Parmi les autres objets importants de la session il y a l'examen du projet de loi sur la caisse de pension de la Confédération, débat durant lequel les Chambres suivent en majorité les propositions de l'UDC, l'adoption du programme d'armement 2006 et l'examen d'une initiative parlementaire du conseiller aux Etats Hans Hofmann (UDC/ZH) qui demande une application plus restrictive du droit de recours des associations. Enfin, le Conseil des Etats examine en tant que conseil prioritaire la Politique agricole 2011.

Les Chambres élisent confortablement les deux députés UDC, le conseiller national André Bugnon (VD) et le conseiller aux Etats Christoffel Brändli, premiers vice-présidents des conseils respectifs. Malgré le soutien annoncé de tous les groupes parlementaires, la conseillère fédérale socialiste Micheline Calmy-Rey est élue avec seulement 147 voix à la présidence de la Confédération, ce qui est le plus mauvais résultat pour cette fonction depuis 70 ans.

2. Femmes UDC Suisse

Durant l'exercice écoulé, les déléguées des Femmes UDC Suisse tiennent quatre séances plénières. En janvier déjà, elles commencent à discuter des élections fédérales 2007. Elles décident de quitter l'organisation féminine "Frauen-Info" qui ne respecte plus son mandat statutaire d'informer de manière neutre sur les thèmes d'actualité. Cette démission est largement commentée dans la presse.

Des femmes intéressantes et exceptionnelles comme, par exemple, Silvia Blocher, informent sur leurs opinions politiques et personnelles. Les Femmes UDC Suisse examinent en détail les projets politiques fédéraux et donné leurs mots d'ordre.

Pour la première fois, une assemblée des Femmes UDC a lieu en Suisse romande (Fribourg) dans l'idée de renforcer les contacts et les échanges entre les deux régions du pays. Les Femmes UDC Suisse publient sept communiqués durant l'exercice écoulé. Elles y présentent leurs positions avant des votations populaires, critiquent une politique féminine mal comprise et la politique de gauche des Eglises; elles disent leur inquiétude devant l'explosion de la violence juvénile et présentent leurs objectifs politiques pour les élections fédérales 2007.

3. Interventions parlementaires du groupe UDC

Durant l'exercice écoulé, les membres du groupe parlementaire UDC ont déposé 12 **initiatives parlementaires** 58 **motions**, 22 **postulats**, 83 **interpellations** et 22 **questions ordinaires**. La liste complète des interventions peut être consultée sur le site Internet www.parlament.ch (Curia Vista, Objets parlementaires) selon les groupes, les membres individuels des conseils, la date et le thème.

4. Réponses de l'UDC aux procédures de consultation

En 2006, l'UDC a participé à 42 procédures de consultation:

21.12.2006	Projet de loi fédérale sur Promotion Suisse
08.12.2006	L'UDC rejette la modification de la loi sur l'imposition du tabac
30.11.2006	Révision 09 de la législation militaire
13.11.2006	Ordonnance sur la carte d'assuré pour l'assurance obligatoire des soins (OCA)
31.10.2006	Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT)
31.10.2006	Réforme structurelle de la prévoyance professionnelle

30.10.2006	Projet de loi sur le trafic marchandises: l'UDC est opposée
30.10.2006	Modification de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI): l'UDC rejette le projet
30.06.2006	Le rôle du conseil fédéral lors des votations populaires
19.06.2006	Loi fédérale sur la sécurité des produits (LSPro)
12.06.2006	Non à une révision légale pour favoriser l'UEFA
12.06.2006	Révision du droit de la société anonyme et du droit comptable
12.06.2006	Ordonnance sur la formation et le perfectionnement des personnes employées dans les services vétérinaires publics et modification de l'ordonnance sur les épizooties
06.06.2006	Projets d'article constitutionnel et de loi fédérale relatifs à la recherche sur l'être humain (LRH)
06.06.2006	Modification des dispositions sur le service universel dans l'ordonnance sur les services de télécommunication
08.05.2006	Protocole facultatif du 6 octobre 1999 concernant la convention du 18 décembre 1979 sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes
01.05.2006	Taux de conversion minimal dans la prévoyance professionnelle: l'UDC souhaite un renforcement de la concurrence entre les institutions de prévoyance
24.04.2006	Loi fédérale sur les privilèges, immunités et facilités accordés par la Suisse en tant que pays hôte
24.04.2006	Modification de l'ordonnance sur la dissémination dans l'environnement: l'UDC s'oppose au projet
03.04.2006	Révision partielle de l'ordonnance de l'Assemblée fédérale du 4 octobre 2002 sur l'organisation de l'armée: l'UDC est opposée à ce projet
03.04.2006	Modification du Code des obligations (droit du bail)
03.04.2006	Loi sur l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire
27.03.2006	Révision partielle de l'ordonnance du 27 juin 1995 sur l'assurance-maladie (OAMal)
06.03.2006	Acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger: oui à la levée de la Lex Koller
06.03.2006	Cession de la participation de la Confédération dans Swisscom SA
27.02.2006	Modification de la loi sur la redevance sur le trafic des poids lourds (LRPLP)
09.01.2006	Mise en oeuvre sur le plan interne du Protocole facultatif à la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OP-CAT)
03.01.2006	Mesures complémentaires dans le domaine du droit

pénal nécessaires à la mise en œuvre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale

5. Documents de fond de l'UDC

En 2006, l'UDC a élaboré neuf documents stratégiques:

Janvier	Pour une formation axée sur les performances et une recherche orientée vers l'utilité pratique
Février	Swisscom: oui à une entreprise compétitive, non à un gros risque financier pour l'Etat
Mars	Politique d'asile et des étrangers: Nos règles sont valables pour tous
Avril	Cession de la participation majoritaire de la Confédération dans Swisscom
Juillet	Electricité suisse produite dans le pays
Août	Dix commandements pour assainir le budget d'état
Septembre	Pour une armée de milice adaptée à la menace
Octobre	Plus de transparence dans les grands projets ferroviaires (NLFA/FTP)
Novembre	Oui à la liberté d'opinion – Non à la mise sous tutelle des citoyens. Remarques critiques concernant la norme pénale contre le racisme

6. Communiqués, services de presse, journal du parti, conférences de presse

En 2006, l'UDC a publié **125 communiqués de presse** (contre 100 l'année précédente). Les Femmes UDC Suisse ont fait paraître 7 communiqués de presse. **52 éditions du service de presse** ont été produites et diffusées durant l'exercice écoulé, dont une édition spéciale sur la criminalité juvénile et étrangère. Comme chaque année, il y a eu **douze éditions du journal du parti**. En décembre, le nom de ce dernier a changé: **SVPja** est devenu **SVP-Klartext**. Le tirage se monte fin 2006 à 53 500 exemplaires. Depuis décembre, le tirage et le volume des annonces sont en nette reprise. La nouvelle mise en page en quatre colonnes et quadrichromie plaît manifestement aux lectrices et lecteurs.

En 2006, l'UDC a tenu **19 conférences de presse** (15 en 2005) sur les thèmes suivants:

- | | |
|------------|---|
| 03.01.2006 | Perspective politique sur 2006 |
| 13.01.2006 | Plus de concurrence dans la recherche et la formation |
| 02.03.2006 | L'UDC demande une 6 ^e révision de l'AI |
| 20.03.2006 | Document stratégique sur les étrangers: nos règles sont valables pour tous |
| 24.03.2006 | Référendum UDC contre la loi sur l'aide aux pays de l'est |
| 10.04.2006 | Stratégie Swisscom de l'UDC |
| 26.05.2006 | Scandale de Schengen: faut-il répéter la votation? |
| 03.07.2006 | Politique agricole: les exigences de l'UDC |
| 04.07.2006 | Le PDC, le PRD et l'UDC disent deux fois oui aux lois fédérales sur l'asile et sur les étrangers (CP des trois présidents des partis) |
| 12.07.2006 | L'UDC récolte 70 000 signatures contre la loi sur l'aide aux pays de l'est |
| 21.07.2006 | Davantage d'électricité suisse produite dans le pays |
| 27.07.2006 | Deux fois oui aux lois sur l'asile et sur les étrangers |
| 15.08.2006 | Les dix commandements pour assainir les finances fédérales |
| 15.09.2006 | L'UDC demande une loi soumise au référendum pour la nouvelle réforme de l'armée |
| 09.10.2006 | Milliards pour l'est et allocations familiales: 2 x NON |
| 17.10.2006 | Halte aux bricolages dans les transports publics (NLFA/FTP) |
| 16.11.2006 | L'UDC veut renforcer la liberté d'opinion
(article pénal contre le racisme) |
| 17.11.2006 | Information téléphonique contre les milliards pour l'est |
| 23.11.2006 | Non au financement complémentaire AI et au budget 2007 |

7. Internet

Le nombre de pages consultées sur le site www.udc.ch ouvert en 2002 ne cesse de croître. Avec 393 697 pages appelées en mars 2006, le résultat record du mois d'octobre 2003 (élections fédérales) a été battu. Ce grand intérêt au site Internet de l'UDC s'explique sans doute par la publication du document stratégique "Nos règles sont valables pour tous" et par l'annonce du référendum contre le milliard pour les pays de l'est. Deux thèmes importants de l'UDC – la politique des étrangers et l'UE – ont ainsi dominé plusieurs jours durant les discussions politiques en Suisse, si bien que les besoins d'informations ont augmenté et avec eux le nombre de visiteurs sur le site. Durant toute l'année 2006, **3 696 043 pages Internet** ont été consultées sur le serveur UDC (3 500 000 en 2005). Ce chiffre équivaut à **420 pages par heure**.

Fin mars, l'UDC est le premier parti gouvernemental à ouvrir un forum de discussion (BLOG) sur Internet. A la fin de l'année, environ un demi-million d'internautes s'y sont arrêtés.

II. ORGANES DU PARTI

1. Assemblée des délégués

Organe suprême du parti, l'assemblée des délégués de l'UDC Suisse se compose de 750 délégués.

Assemblée des délégués du 4 février 2006 à Stans (NW)

Principes de politique économique de l'UDC

Le conseiller fédéral Christoph Blocher explique la position du Conseil fédéral concernant les participations de l'Etat et les monopoles. L'AD adopte quatre principes dans la perspective d'un nouveau document stratégique sur la participation fédérale dans Swisscom.

Votation

Par 326 voix contre 2, l'AD approuve les quatre principes de politique économique de l'UDC. Le parti est chargé d'élaborer un document de fond sur la position de l'UDC concernant la participation de la Confédération dans Swisscom.

Elections

Avec des applaudissements nourris les délégués prennent congé du conseiller national Jean Fattebert qui quitte la vice-présidence de l'UDC Suisse. A l'unanimité son successeur est élu en la personne d'**Yvan Perrin, conseiller national (NE)**.

Assemblée des délégués du 8 avril 2006 à Maienfeld (GR)

Adoption des mots d'ordre concernant la loi sur l'asile, la loi sur les étrangers et l'initiative COSA

Le jour avant l'assemblée des délégués, le Comité central est informé du fait que des représentants des partis du centre ont déclaré dans des séances de commissions que la part fédérale aux réserves d'or excédentaires de la Banque nationale devait être utilisée pour rembourser les dettes de l'AI alors que ce procédé avait été préalablement exclu dans une entente. Compte tenu de ce nouveau développement, l'adoption du mot d'ordre concernant l'initiative COSA (bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS) a été biffée de l'ordre du jour (cf. détail dans le rapport annuel).

Adoption des mots d'ordre

Loi sur l'asile: oui par 400 voix sans opposition

Loi sur les étrangers: oui par 400 voix sans opposition

Assemblée des délégués du 19 août 2006 à Baar (ZG)

Adoption des mots d'ordre concernant la loi sur les allocations familiales et l'initiative COSA

Les délégués recommandent par 426 voix contre 3 le rejet de la loi sur les allocations familiales fédérales; idem pour l'initiative populaire COSA par 391 voix sans opposition.

Assemblée extraordinaire des délégués du 30 septembre 2006 à Granges (SO)

Adoption du mot d'ordre concernant la loi sur l'aide aux pays de l'est (milliard pour la cohésion)

Les conseillers nationaux André Bugnon, Otto Laubacher, Walter Wobmann et Luzi Stamm exposent la portée de la loi sur l'aide aux pays de l'est; ils rappellent le cours des débats au Parlement et les raisons qui ont poussé l'UDC à lancer un référendum.

Adoption du mot d'ordre

Par 277 voix contre 3 les délégués recommandent le refus du projet.

Congrès de programme du 21 octobre 2006 à Fribourg

Plate-forme électorale 2007-2011: Ma maison – Notre Suisse

L'élaboration de la plate-forme électorale 2007-2011 a pris plusieurs mois. Le résultat de ce travail est soumis à l'assemblée des délégués sous le titre de "Ma maison – Notre Suisse". 49 propositions ont été déposées et examinées par les délégués.

Votation finale

Les délégués approuvent la plate-forme électorale à l'unanimité.

2. Comité central

Le Comité central (CC) se compose de 106 membres.

Membres d'office selon l'art. 18 ch. 1 al. 1 des statuts (état au 31.12.2006):

Président du parti	Ueli Maurer, ZH
Vice-présidents	Toni Brunner, CN, SG,
	Yvan Perrin, CN, NE
	Sylvia Flückiger, AG
Représentants de l'UDC au Conseil fédéral	Christoph Blocher, CF, ZH
	Samuel Schmid, CF, BE
Président du groupe	Caspar Baader, CN, BL
Secrétaire général	Gregor A. Rutz, ZH
Présidente des Femmes UDC	Rita Gygax, BE
Président des Seniors UDC	Theophil Pfister, CN, SG
Président UDC International	Rolf B. Schudel
Présidents des partis cantonaux	AG Thomas Lüpold
	AI Barbara Koch Emil Mock
	AR Edgar Bischof
	BE Rudolf Joder, CN
	BL Dieter Spiess
	BS Jean Henri Dunant, CN
	FR Jean-Luc Rimaz
	GE André Reymond, CN
	GL Peter Rothlin
	GR Barbara Janom Steiner
	JU Roland Koller
	LU Otto Laubacher, CN
	NE Yvan Perrin, CN
	NW Peter Wyss
	OW Albert Sigrist
	SG Toni Brunner, CN
	SH Werner Bolli
	SO Heinz Müller
	SZ Pirmin Schwander, CN

	TG	Martin Stuber
	TI	Paolo Clemente Wicht
	UR	Gusti Planzer
	VD	Gérald Nicod
	VS	Raphaël Filliez (Valais romand)
	VS	Franz Ruppen (Haut-Valais)
	ZG	NR Marcel Scherer
	ZH	Hansjörg Frei
	JUDC	Désirée Stutz

Membres élus selon art.18 ch. 1 al. 2 ch. des statuts:

AG	- Roger Fricker - Lieni Füglistaller - vakant
AI	- Martin Ebnetter
AR	- Jakob Freund
BE	- Adrian Amstutz, CN - Jolanda Brunner - Aliko M. Panayides - Franziska Schluemp - Anneliese Vaucher
BL	- Thomas de Courten - Richard M. Schneider
BS	- Sebastian Frehner - Andreas Ungricht
FR	- Daniel C. Schär - Véronique Jolliet
GE	- Eric Bertinat - Jacques Pagan, CN
GL	- Ernst Luchsinger
GR	- Heinz Dudli - Hansjörg Hassler, CN
JU	- Philippe Müller
LU	- René Kuhn - Josef Kunz, CN

NE	- Frédéric Guyot - Walter Willener
NW	- Daniel Zwysig
OW	- Adrian Halter
SG	- Stefan Kölliker - Cornelia Schaub - Markus Straub
SH	- Hannes Germann, CE
SO	- Beat Ehram - Walter Wobmann, CN
SZ	- Ueli Brügger - Judith Übersax
TG	- Hermine Hascher - Hansjörg Walter, CN
TI	- Eros Mellini
UR	- Paul Dubacher
VD	- Nathalie Falcone - Pascal Dessauges - Claude-Alain Voiblet
VS	- Fredy Ursprung (Haut-Valais) - Oskar Freysinger, CN (Valais romand)
ZG	- Vreni Althaus
ZH	- Max Binder, CN - Toni Bortoluzzi, CN - Alfred Heer - Ernst Schibli, CN - Ulrich Schlüer, CN - Claudio Zanetti - Josephine Bianda
JSVP	- Erich Hess - Roland Vonaesch

Membres élus selon art. 18 ch. 1 al. 2 ch. 2:
(au maximum 15 autres membres)

BE	- Susanne Huber, CN
GL	- This Jenny, CE
GR	- Reto Rauch
LU	- Hannes Estermann
NW	- Michèle Blöchlinger
SG	- Jasmin Hutter, CN - Marianne Steiner
SH	- Cornelia Stamm Hurter
SZ	- Monika Lienert
TI	- Marco Chiesa
VD	- Michaël Buffat
ZH	- Christoph Mörgeli, CN - Hans Fehr, CN

3. Comité directeur

Le Comité directeur (CD) se compose de 28 membres nommés d'office ou élus. Le CD conduit les affaires courantes du parti, entretient les contacts avec les partis cantonaux et veille à ce que les demandes de ceux-ci soient satisfaites. Organe d'arbitrage, le CD enquête et tranche des litiges à la demande de membres individuels, d'organes du parti ainsi que de sections cantonales, de district ou locales (état du 31.12.2006).

Le président de l'UDC Suisse	Ueli Maurer, CN
Les trois vice-présidents	Toni Brunner, CN
	Yvan Perrin, CN
	Sylvia Flückiger
Les représentants au Conseil fédéral	Christoph Blocher, CF
	Samuel Schmid, CF
Le président du groupe	Caspar Baader, CN
Le secrétaire général	Gregor A. Rutz
Les présidents des six partis ayant le plus d'électeurs en valeur absolue	Hansjörg Frei, ZH
	Rudolf Joder, CN, BE
	Thomas Lüpold, AG
	Toni Brunner, CN, SG
	Otto Laubacher, CN, LU
	Gérald Nicod, VD
La présidente des Femmes UDC Suisse	Rita Gygax-Schwarz
Le président des Seniors UDC Suisse	Theophil Pfister, CN
La présidente des Jeunes UDC Suisse	Désirée Stutz (SG)
Membre du bureau du CD	Adrian Amstutz, CN
Représentants de la Suisse romande	Jacques Pagan, CN
Représentants de la Suisse italienne	Eros Mellini
Représentante de la Suisse romanche	Barbara Janom Steiner
Autres membres	Michèle Blöchliger Hans Fehr, CN Raphael Filliez This Jenny, CE Christoph Mörgeli, CN Pirmin Schwander, CN Hansjörg Walter, CN

4. Bureau du Comité directeur

Le Bureau du Comité directeur (Bureau CD) se compose de sept membres (état au 31.12.2006).

Fonction	
Le président de l'UDC Suisse	Ueli Maurer, CN
Le vice-président de l'UDC Suisse	Toni Brunner, CN
Le vice-président de l'UDC Suisse	Yvan Perrin, CN
La vice-présidente de l'UDC Suisse	Sylvia Flückiger, députée
Le président du groupe	Caspar Baader, CN
Le secrétaire général	Gregor A. Rutz
Membre	Adrian Amstutz, CN

5. Secrétariat général

Le secrétariat général est la centrale administrative du parti. Durant l'exercice écoulé, les collaboratrices et collaborateurs suivants ont travaillé au secrétariat général (état au 31.12.2006):

Fonction	Collaborateur / Collaboratrice
Secrétaire général	Rutz Gregor A., Küsnacht (ZH)
Secrétaire du groupe	Panayides Aliko M., Ostermundigen (BE), jusqu'au 8.10. Martin Urs, Oberaach (TG), à partir du 9.10.
Porte-parole	Jäggi Roman S., Fülenbach (SO)
Porte-parole adjoint	Glauser Simon, Berne, jusqu'au 30.11.
Collaborateurs scientifiques	Grünenfelder Jeannine, Wangs (SG), jusqu'au 31.10. Dagai Miriam, Oberwangen (BE), à partir du 1.12.
	Porchet Thomas, Winterthur (ZH), jusqu'au 31.1. Voellmy Kaspar, Bern, à partir du 16.1.
	Martin Urs, Oberaach (TG), jusqu'au 8.10. Lüchinger Gabriel, Bern, à partir du 1.11.
Coordinatrice UDC Romandie Coordinateur UDC Romandie	Demont Gilberte, Morat (FR), jusqu'au 30.11. Voiblet Claude-Alain, Lausanne (VD),

	à partir du 1.12.
Formation/Femmes	Kaufmann Ilse, Bülach (ZH)
Direction du secrétariat	Küng Rahel, Bern (BE)
Secrétariat/Assistante du groupe	Kürschner Daniela, Neuenegg (BE)
Secrétariat	Rebora Susanne, Schliern (BE)
Charge de projet	Zollinger Markus, Zürich (ZH)

6. Groupe de l'Assemblée fédérale

Les membres du Conseil national et du Conseil des Etats élus sur les listes des partis cantonaux UDC se réunissent pour former un groupe indépendant. Le groupe parlementaire UDC défend les objectifs politiques de l'UDC Suisse à l'intérieur et à l'extérieur des Chambres fédérales.

Conseillers fédéraux

- Schmid Samuel, chef DDPS, Rüti b. Büren (BE); élu le 6.12.2000; en fonction depuis le 1.1.2001
- Blocher Christoph, chef DFJP, Herrliberg (ZH); élu le 10.12.2003, en fonction depuis le 1.1.2004

Conseillères nationales et conseillers nationaux (état au 31.12.2006)

AG	Giezendanner Ulrich, Rothrist Glur Walter, Glashütten Mathys Hans-Ulrich, Holziken Lieni Füglistaller, Rudolfstetten Stamm Luzi, Baden
BE	Amstutz Adrian, Sigriswil Haller Ursula, Thun Joder Rudolf, Belp Oehrli Fritz Abraham, Teuffenthal Schenk Simon, Trubschachen Schmied Walter, Moutier Wandfluh Hansruedi, Frutigen Weyeneth Hermann, Jegenstorf
BL	Baader Caspar (président du groupe), Gelterkinden Miesch Christian, Titterten
BS	Dunant Jean Henri, Bâle
FR	Rime Jean-François, Bulle
GE	Pagan Jacques, Genève Reymond André, Veyrier

GR	Gadient Brigitta M., Coire Hassler Hansjörg, Donath
LU	Kunz Josef, Grosswangen Laubacher Otto, Kriens Müri Felix, Emmenbrücke
NE	Perrin Yvan, La Côte-aux-Fées
SG	Bigger Elmar, Vilters-Wangs Brunner Toni, Ebnat-Kappel Hutter Jasmin, Altstätten Pfister Theophil, Flawil
SO	Borer Roland, Kestenholz Wobmann Walter, Gretzenbach
SZ	Föhn Peter, Muotathal Schwander Pirmin, Lachen
TG	Baumann J. Alexander, Kreuzlingen Spuhler Peter, Weiningen Walter Hansjörg, Wängi
VD	Bugnon André, Saint-Prex Fattebert Jean, Villars-Bramard Parmelin Guy, Bursins Veillon Pierre-François, Les Plans-sur-Bex
VS	Freysinger Oskar, Savièse
ZG	Scherer Marcel, Hünenberg
ZH	Binder Max, Illnau Bortoluzzi Toni, Affoltern a.A. Fehr Hans, Eglisau Kaufmann Hans, Wettswil Keller Robert, Pfäffikon Maurer Ueli, Wernetshausen Mörgeli Christoph, Uerikon Rutschmann Hans, Rafz Schibli Ernst, Otelfingen Schlüer Ulrich, Flaach Stahl Jürg, Winterthour Zuppiger Bruno, Hinwil

Conseillers aux Etats (état au 31.12.2006)

AG	Reimann Maximilian, Gipf-Oberfrick
BE	Lauri Hans, Münsingen
GL	Jenny This, Glaris
GR	Brändli Christoffel, Landquart
SH	Germann Hannes, Opfertshofen
SZ	Kuprecht Alex, Pfäffikon
TG	Bürgi Hermann, Dussnang
ZH	Hofmann Hans, Horgen

III. VOTATIONS POPULAIRES FÉDÉRALES

Votation populaire du 21 mai	Rec. UDC	Rec. PRD	Rec. PDC	Rec. SP	Peuple Oui	Peuple Non	Cant. Oui	Cant. Non	
Arrêté fédéral modifiant les articles de la Constitution sur la formation.	Oui	Oui	Oui	Oui	85.6 %	14.4 %	20+6/2	0	accepté

Votation populaire du 24 septembre	Rec. UDC	Rec. PRD	Rec. PDC	Rec. SP	Peuple Oui	Peuple Non	Cant. Oui	Cant. Non	
Initiative populaire du 9 octobre 2002 «Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS»	Non	Non	Non	Ja	41.7 %	58.3 %	-	-	rejeté
Loi fédérale du 16 décembre 2005 sur les étrangers	Oui	Oui	Oui	Non	68.0 %	32.0 %	-	-	accepté
Modification du 16 décembre 2005 de la loi sur l'asile	Oui	Oui	Oui	Non	67.8 %	32.2 %	-	-	accepté

Votation populaire du 26 novembre	Rec. UDC	Rec. PRD	Rec. PDC	Rec. SP	Peuple Oui	Peuple Non	Cant. Oui	Cant. Non	
Loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est	Non	Oui	Oui	Oui	53.4 %	46.6 %	-	-	accepté
Loi fédérale sur les allocations familiales	Non	Non	Oui	Oui	68.0 %	32.0 %	-	-	accepté

IV. REPRÉSENTATION DE L'UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX

(État au 31 décembre 2006)

Canton	Année électorale	Part électorale UDC aux élections cantonales	Sièges UDC au parlement cantonal	Total des sièges au parlement cantonal
AG	2005	29.3 %	46	140
AI	2003	*	*	49
AR	2003 (tous les 3 ans)	*	8	65
BE	2006	27.4 %	47	160
BL	2003	21.8 %	20	90
BS	2004	12.0 %	15	130
FR	2006 (tous les 5 ans)	16.0 %	18	110
GE	2005	9.6 %	11	100
GL	2006	31.5 %	26	80
GR	2006 (tous les trois ans)	*	32	120
JU	2006	5.8 %	3	60
LU	2003	21.7 %	26	120
NE	2005	15.8 %	17	115
NW	2006	19.5 %	10	60
OW	2006	13.8 %	6	55
SH	2004	35.6 %	30	80
SO	2005	17.6 %	17	100
SG	2004	24.6 %	45	180
SZ	2004	29.3 %	27	100
TG	2004	32.8 %	47	130
TI	2003	4.6 %	6	90
UR	2004	16.8 %	9	64
VD	2002	12.2 %	22	180
VS	2005	7.2 %	6	130
ZG	2002	21.6 %	18	80
ZH	2003	30.2 %	61	180

* pas d'indication car élections par circonscription ou au système majoritaire

V. LES SECTIONS CANTONALES UDC EN LIGNE

UDC Suisse	www.udc.ch	gs@svp.ch
AG	www.svp-ag.ch	info@svp-ag.ch
AI	www.svp-ai.ch	paul@bannwart.org
AR	www.svp-ar.ch	sekretariat@svp-ar.ch
BE	www.svp-bern.ch	sekretariat@svp-bern.ch
BL	www.svp-baselland.ch	info@svp-baselland.ch
BS	www.svp-basel.ch	info@svp-basel.ch
FR	www.svp-fr.ch	sekretariat@svp-fr.ch
GE	www.udc-geneve.ch	info@udc-geneve.ch
GL	www.svp-gl.ch	info@svp-gl.ch
GR	www.svp-gr.ch	sekretariat@svp-gr.ch
JU	www.udc-jura.ch	secretariat@udc-jura.ch
LU	www.svp-lu.ch	sekretariat@svp-lu.ch
NE	www.udc-ne.ch	secretariat@udc-ne.ch
NW	www.svp-nw.ch	info@svp-nw.ch
OW	www.svp-ow.ch	info@svp-ow.ch
SH	www.svp-sh.ch	info@svp-sh.ch
SG	www.svp-stgallen.ch	sekretariat@svp-stgallen.ch
SO	www.svp-so.ch	info@svp-so.ch
SZ	www.svp-sz.ch	sekretariat@svp-sz.ch
TG	www.svp-thurgau.ch	sekretariat@svp-thurgau.ch
TI	www.udc-ticino.ch	info@udc-ticino.ch
UR	www.svp-uri.ch	svp@svp-uri.ch
VD	www.udc-vaud.ch	secretariat@udc-vaud.ch
Haut-Valais	www.svpo.ch	renato.julier@gmx.ch
Valais romand	www.udc-valais.ch	sg@udc-valais.ch
ZG	www.svp-zug.ch	sekretariat@svp-zug.ch
ZH	www.svp-zuerich.ch	sekretariat@svp-zuerich.ch